Le 09-12-2022

Télécharger ou imprimer au format PDF

Image

Le nouveau régime de l'assurance chômage, voulu par le gouvernement de Macron et adopté par le parlement français, est encore une application dogmatique de la théorie néolibérale et notamment du « NAIRU ».

La durée d'indemnisation du chômage variera donc selon que le nombre de chômeurs par rapport à la population active sera supérieur ou inférieur à 9 %, plus généreuse au dessus, moins au

dessous. Or ce 9% correspond au Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment (NAIRU) ou taux de chômage compatible avec une inflation stable (James Tobin 1980), calculé de 1990 à 2018 pour la France par l'OCDE.
Cette théorie impute l'inflation, qui dévalorise le pouvoir d'achat de l'épargne des possédants, aux hausses de salaires qui seraient nécessaires pour attirer une main d'œuvre devenue rare (dans les métiers qualifiés en tension ». Elle implique donc que le chômage doit être maintenu comme moyen de pression sur les salaires. C'est ce à quoi nos dirigeants s'emploient avec cette réforme. En effet, parce qu'au troisième trimestre 2022, le nombre de chômeurs en France, au sens du BIT, a diminué de 17 000 par rapport au trimestre précédent s'élève à 2,3 millions de personnes, soit 7,3% de la population active, il est urgent, pour les néolibéraux toujours avides de profits de remonter le taux de chômage jusqu'à 9%, taux préconisé par le NAIRU.

Cependant cette réforme anti-sociale de l'assurance chômage, qui sera lourde de conséquences pour les personnes privées d'emploi, devrait se révéler inefficace si l'on en croit l'OCDE elle- même. Elle note que pour notre pays c'est la quantité des emplois et non « l'armée de réserve » (les privés d'emploi) qui constitue le principal point faible du marché du travail. En creux, l'OCDE considère qu'il s' agit de la désindustrialisation, conséquence des délocalisations permises par le libre échange, pour obtenir, entre autres, des salaires les plus bas.
De fait, la désindustrialisation va encore s'accélérer avec le plan de lutte contre l'inflation décidé par les États-Unis : 369 milliards de dollars de subventions, de crédits d'impôts seront consacrés à financer tout investissement dans la lutte contre le réchauffement climatique. Compte tenu du libre échange des capitaux et des marchandises, on ne voit pas pourquoi les investisseurs se précipiteraient en France. La France continuera donc à acheter des batteries électriques fabriquées en Chine, de l'hydrogène « vert », véritable désastre écologique, produit aux États-Unis... Et hop !

Annik Bolard membre du Conseil national du Pardem

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire